

DECLARATION D'IMPOT SUR LE REVENU

La déclaration d'impôt sur les revenus devient de plus en plus complexe chaque année avec la multiplication des cases à compléter, suscitant souvent de nombreuses interrogations, outre toutes les particularités des revenus catégoriels (BIC / Revenus fonciers / Revenus mobiliers...)

En raison d'un taux d'imposition encore élevé, chaque bonne ou mauvaise décision peut générer un impact important.

Votre expert-comptable à Rouen, le cabinet SAGESCO, vous apporte le confort et la sérénité dans l'établissement de cette déclaration

Notre démarche :

- Collecte des éléments et informations relatives à l'établissement de votre déclaration, à partir d'un questionnaire général ou personnalisé (sur la base de la précédente déclaration). Scannérisation des documents pour conservation ultérieure.
- Préparation de la déclaration fiscale et première estimation des montants à payer.
- Entretien pour validation des points sensibles et questionnement sur des informations qui auraient pu être oubliées (notamment les crédits d'impôts possibles)
- Transmission dématérialisée de par la convention que nous avons conclue avec le Service des Impôts nous conduisant à signer la déclaration émise et en assurer la responsabilité sur la base des documents et informations fournies.
- Remise d'un dossier comprenant les pièces originales initialement confiées, une impression de la déclaration transmise avec son certificat de bonne réception par les impôts, une estimation de l'imposition qui sera appelée ultérieurement sous déduction des acomptes éventuellement déjà versés.